

Comment le Qatar a-t-il réussi à Promouvoir l'Intégrité et la Transparence?



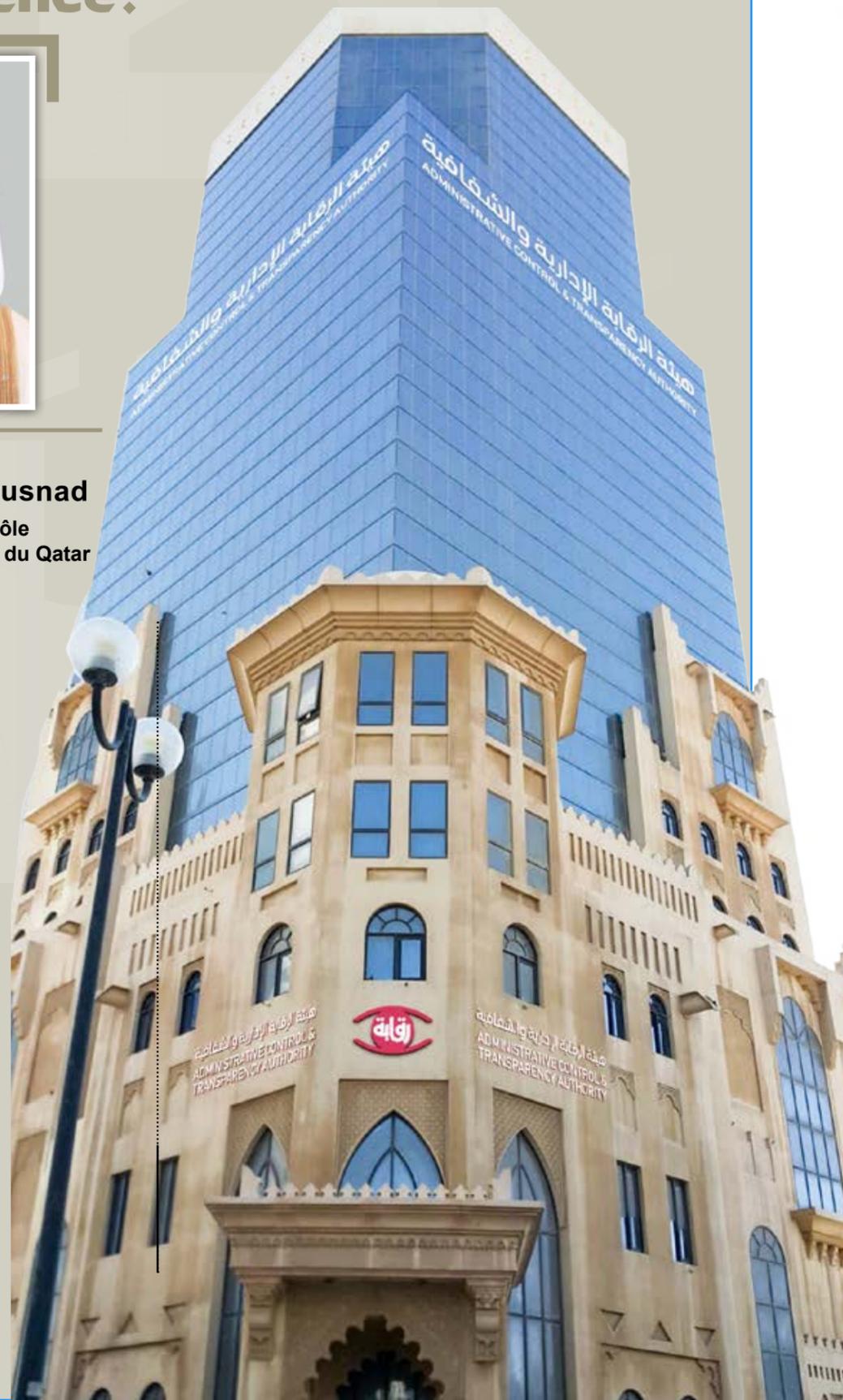
ضمير الوطن

Monsieur / Hamad bin Nasser Al-Musnad

■ Président de l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence du Qatar



Le Qatar se prépare à accueillir les réunions de la onzième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui se tiendra l'année prochaine «2025». Le pays avait officiellement soumis sa candidature pour accueillir cette conférence l'année dernière, démontrant ainsi son engagement constant à soutenir les efforts internationaux de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi qu'à promouvoir la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les capacités et l'expertise du Qatar dans l'organisation de tels événements sont largement reconnues.



Dans le cadre de ses efforts pionniers visant à renforcer la coopération internationale dans la prévention et la lutte contre la corruption, le Qatar a été l'un des premiers pays au monde à accueillir la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption. En effet, Doha a accueilli la troisième session de la Conférence en 2009. Lors de cette session, le mécanisme d'examen des Nations Unies de la Convention des Nations Unies contre la corruption a été adopté. Ce mécanisme continue de jouer un rôle majeur dans la promotion de la mise en œuvre de la Convention et l'échange d'expériences internationales pertinentes entre les États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

L'Effort international

Doha est devenue un acteur clé dans l'effort international conjoint de lutte contre la corruption et de renforcement du respect des conventions internationales. Depuis que l'État du Qatar a accueilli la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention contre la corruption en novembre 2009, lors de laquelle le mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention a été adopté, et grâce au programme mondial de mise en œuvre de la Déclaration de Doha, qui a duré de 2016 à 2021, le Qatar a réalisé des projets visant à renforcer les capacités des pays, en particulier des pays en développement, dans divers domaines, notamment l'intégrité judiciaire, la lutte contre la corruption et la protection des jeunes contre la criminalité. Plus de cent pays ont bénéficié de ces initiatives.

Le Qatar a également lancé une initiative unique en créant un Prix International annuel de lutte contre la Corruption au nom de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, l'Émir du pays « Qu'Allah le protège », depuis 2016. Ce prix a été décerné chaque année depuis lors. En outre, le Qatar a établi le Centre pour l'État de droit et la lutte contre la corruption à Doha en 2011, afin de développer des connaissances spécialisées et d'élever les compétences individuelles et institutionnelles, dans le but de promouvoir l'État de droit et la lutte contre la corruption.

Ce centre non gouvernemental se consacre à la recherche, à la formation et à la fourniture d'un soutien technique aux pays du monde entier dans les domaines de l'État de droit et de la lutte contre la corruption. Le Qatar

a également participé à l'élaboration de la Convention arabe contre la corruption et s'engage à mettre en œuvre ses mesures et à soutenir les autres pays arabes dans leur application. De plus, l'État a créé l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence, instituée par le décret émirien n°75 de 2011, en tant qu'organe spécialisé dans la promotion de l'intégrité et de la transparence. Son objectif est de garantir le contrôle, la transparence et l'intégrité de la fonction publique, de prévenir les crimes touchant

les fonds publics ou les fonctions publiques, et de surveiller et de contrôler ceux qui se produisent.

Ensuite, le décret émirien n°6 de l'année 2015 a été émis pour réorganiser l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence, en mettant davantage l'accent sur la prévention. Le décret vise à atteindre les plus hauts niveaux



Le Qatar a également lancé une initiative unique en créant un Prix International annuel de lutte contre la Corruption au nom de Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, l'Émir du pays « Qu'Allah le protège », depuis 2016.

d'intégrité et de transparence dans la fonction publique et à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Pour souligner l'indépendance de l'Autorité, le décret lui a accordé la personnalité morale et l'a placée directement sous l'autorité de Son Altesse l'Émir. L'Autorité organise des ateliers régionaux sur l'application du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention contre la corruption et sur les meilleures pratiques en matière de mesure et d'évaluation de la transparence et de l'intégrité, ainsi que sur de nombreux autres sujets liés à la lutte contre la corruption. La troisième stratégie nationale de développement pour la période 2024-2030, qui constitue la dernière phase vers la réalisation des objectifs de la Vision nationale du Qatar 2030, vise à renforcer la responsabilité au sein des institutions gouvernementales, en améliorant les capacités, la gouvernance et les modèles opérationnels des Autorités de contrôle indépendants, ainsi que la résolution du problème de la disponibilité limitée des informations actualisées, afin de garantir un accès facile aux rapports gouvernementaux, aux changements de politiques et aux données publiques.

Les arrangements bilatéraux

L'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence de l'État du Qatar s'engage à continuer de participer aux arrangements bilatéraux, régionaux et internationaux visant à promouvoir l'intégrité, la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption à tous les niveaux. L'Autorité a mis en place des efforts locaux et nationaux pour renforcer l'intégrité et la transparence et lutter contre la corruption. Au niveau national, l'Autorité a élaboré un Code de conduite et d'intégrité pour les fonctionnaires, publié par le décret du Conseil des ministres n°18 de l'année 2020. Elle a également apporté des modifications législatives aux lois pénales et de procédure pénale afin de criminaliser la corruption des fonctionnaires étrangers et de faciliter l'entraide judiciaire entre les pays dans tous les domaines, y compris la lutte contre la corruption.

En outre, l'Autorité a élaboré des projets de lois visant à renforcer l'intégrité dans le pays, tels que le projet de loi sur la lutte contre les conflits d'intérêts et le projet de loi sur le droit d'accès à l'information. L'Autorité de Contrôle



L'État du Qatar a adopté une approche intégrée qui combine les aspects nationaux et internationaux afin de prévenir et de combattre la corruption. Le Qatar reconnaît que le fléau de la corruption ne peut être évité ou éradiqué par un pays isolé de son environnement régional et international. La libéralisation du commerce international, la facilité de circulation des personnes et des marchandises, ainsi que les progrès technologiques dans les communications et les transactions électroniques, bien que bénéficiant de nombreux avantages, ont transformé le monde en un petit village. Ces évolutions posent des défis majeurs, notamment la rapidité du transfert et de la conversion des fonds issus de la corruption.



Participation du Qatar à la cinquième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe contre la corruption, tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue des États arabes - Le Caire

Administratif et de Transparence mène également de nombreux programmes de sensibilisation et de formation pour les fonctionnaires afin de renforcer leurs standards d'intégrité et de transparence. Dans le cadre de son plan de développement, l'Autorité s'efforce d'améliorer les compétences des responsables publics, d'augmenter leur efficacité et de leur fournir les connaissances nécessaires pour développer leurs capacités scientifiques et pratiques dans les domaines de l'intégrité, de la transparence et de la prévention de la corruption. Ces initiatives contribuent à bâtir un pilier essentiel de la Vision nationale du Qatar 2030, à savoir le développement humain. L'Autorité met en place des programmes éducatifs et de formation pour sensibiliser les employés de l'État et les former à utiliser des méthodes avancées pour détecter la corruption, les préparant ainsi à collaborer avec l'Autorité dans ce domaine. Elle a collaboré avec des centres et des institutions de formation nationales pour offrir des programmes et des cours de formation dans divers domaines, notamment l'intégrité et la transparence, l'éthique professionnelle, la conduite des employés, la promotion de la culture de la dénonciation des infractions et des conflits d'intérêts.

Les cadres juridiques

Le Qatar a toujours été à l'avant-garde dans l'établissement et la mise à jour des cadres juridiques pour la prévention et la lutte contre la corruption. La plus récente de ces initiatives est l'adoption de la stratégie nationale pour renforcer l'intégrité et la transparence 2019-2022. Cette stratégie vise à améliorer les systèmes de protection des fonds publics, à renforcer la qualité des services publics et à améliorer l'environnement de travail et d'investissement dans le pays. Les projets de lois dans les domaines de la transparence, des conflits d'intérêts et de la criminalisation de la corruption internationale ont été élaborés conformément aux meilleures normes et pratiques internationales. Grâce à ces efforts, le Qatar occupe des positions élevées dans les indices internationaux de lutte contre la corruption. En créant de nombreuses institutions nationales dédiées à la prévention et à la lutte contre la corruption, le Qatar a réussi à se doter de systèmes institutionnels parmi les meilleurs, conformes aux normes internationales pertinentes.

La création de l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence en 2011, puis sa réorganisation en 2015, en tant qu'organisme national indépendant et spécialisé dans

la prévention et la lutte contre la corruption, a renforcé ce cadre institutionnel d'exception. Ce cadre juridique et institutionnel pour la prévention et la lutte contre la corruption s'inscrit dans une vision nationale globale et intégrée de développement durable (2030), qui établit des orientations stratégiques intégrées où l'intégrité et la transparence sont des piliers fondamentaux pour atteindre les objectifs de développement.

Ces distinctions honorifiques n'auraient pas été possibles au Qatar sans les directives éclairées de Son Altesse l'Émir, qu'Allah le protège. Dans plusieurs de ses discours, notamment lors de son allocution au Conseil consultatif lors de la 44^e session, Son Altesse a déclaré : « Nous ne tolérerons ni la corruption financière et administrative, ni l'exploitation de la fonction publique à des fins personnelles, ni l'abandon des normes professionnelles au profit d'intérêts personnels. » Grâce à cette volonté suprême, la promotion de l'intégrité, de la transparence et de la prévention de la corruption est devenue une priorité des politiques nationales ancrées dans les valeurs culturelles profondes de la société Qatarienne.

Conscient de cette conviction profonde, le Qatar a adopté une approche intégrée qui combine les aspects nationaux et internationaux afin de prévenir et de combattre la corruption. Le Qatar reconnaît que le fléau de la corruption ne peut être évité ou éradiqué par un pays isolé de son environnement régional et international. La libéralisation du commerce international, la facilité de circulation des personnes et des marchandises, ainsi que



Le Qatar a toujours été à l'avant-garde dans l'établissement et la mise à jour des cadres juridiques pour la prévention et la lutte contre la corruption. La plus récente de ces initiatives est l'adoption de la stratégie nationale pour renforcer l'intégrité et la transparence 2019-2022. Cette stratégie vise à améliorer les systèmes de protection des fonds publics, à renforcer la qualité des services publics et à améliorer l'environnement de travail et d'investissement dans le pays.

fondes de la société Qatarienne.

les progrès technologiques dans les communications et les transactions électroniques, bien que bénéficiant de nombreux avantages, ont transformé le monde en un petit village. Ces évolutions posent des défis majeurs, notamment la rapidité du transfert et de la conversion des fonds issus de la corruption et leur intégration facile dans des activités légales via le blanchiment d'argent, rendant difficile l'identification des auteurs de ces crimes. Ce qui nécessite une coopération et une coordination internationales accrues.

Les défis deviennent encore plus complexes face à l'évolution des pratiques de corruption. Les auteurs de ces actes utilisent souvent des moyens légaux pour atteindre leurs intérêts personnels, échappant ainsi à la surveillance des autorités compétentes. Cela impose à la communauté internationale de faciliter les mécanismes et les moyens d'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays, afin de renforcer les systèmes, les législations et les institutions nationales dédiées à la prévention et à la lutte contre la corruption. Dans ce contexte international, le Qatar a déployé des efforts variés et significatifs. Il a été parmi les premiers pays à adhérer à la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi qu'à de nombreuses autres conventions internationales et régionales pertinentes. Les efforts du Qatar ont joué un rôle crucial dans l'adoption par la communauté internationale du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention lors de la Conférence des États parties en 2009.

Le Qatar a également lancé un prix mondial d'excellence dans la lutte contre la corruption, portant le nom de Son Altesse l'Émir, et a créé des centres internationaux de recherche et de formation dans des domaines connexes. Les efforts et les réalisations internationales du Qatar en matière de prévention et de lutte contre la corruption s'inscrivent dans un cadre plus large de soutien à la paix et au développement aux niveaux régional et international. Cela inclut le projet mondial pour la mise en œuvre de la Déclaration de Doha, issu du treizième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale, qui a fourni une feuille de route solide et habilitante pour la période 2015-2020 et au-delà. Cette Déclaration guide les efforts de la communauté internationale pour lutter contre la criminalité organisée et les crimes connexes, tels que la corruption, la drogue et le terrorisme.

Plan de développement

Dans le cadre de son plan de développement visant à renforcer les capacités des responsables publics, l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence a mis en place de nombreux programmes éducatifs et de formation pour sensibiliser les fonctionnaires de l'État, les former à l'utilisation de méthodes avancées de détection de la corruption et les préparer à coopérer avec l'Autorité dans ce domaine. En collaboration avec des centres et des institutions de formation nationales, l'Autorité a organisé des programmes et des cours de formation dans divers domaines, à savoir l'intégrité et la transparence, l'éthique professionnelle, la conduite des employés, la promotion de la culture de la dénonciation des infractions et des conflits d'intérêts, ainsi que la législation sur le droit d'accès à l'information visant à maximiser les avantages des services publics fournis par diverses entités, à contribuer aux processus de recrutement, à renforcer la transparence dans la performance des institutions concernées, à promouvoir la participation économique, à encourager l'investissement, à aider les médias, à combattre les rumeurs et la désinformation, à soutenir la recherche scientifique.



Pour maintenir la position de leadership du Qatar et renforcer son statut parmi les pays les plus transparents au monde, l'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence a pris plusieurs mesures. Parmi les principales réalisations de l'Autorité au cours des dernières années, on trouve plusieurs initiatives régionales. L'une des plus



Le Qatar a lancé un prix mondial d'excellence dans la lutte contre la corruption, portant le nom de Son Altesse l'Émir, et a créé des centres internationaux de recherche et de formation dans des domaines connexes. Les efforts et les réalisations internationales du Qatar en matière de prévention et de lutte contre la corruption s'inscrivent dans un cadre plus large de soutien à la paix et au développement aux niveaux régional et international.

L'Autorité de Contrôle Administratif et de Transparence vise à poursuivre la mise à jour des législations qatariennes conformément aux normes internationales et à se préparer pour les mécanismes d'examen internationaux. Elle s'attache également à élaborer un ensemble de propositions législatives initiales qui soutiennent la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, renforcent la transparence et l'intégrité dans le pays, et améliorent la position du Qatar dans les indices internationaux pertinents.

En outre, l'Autorité travaille à développer un cadre national pour promouvoir la transparence et l'intégrité au sein des institutions et entités nationales. Ce cadre inclura des normes précises couvrant tous les aspects liés à la transparence et à l'intégrité dans ces entités, en accord avec les lois et règlements administratifs du pays, et s'inspirera des meilleures pratiques internationales dans ce domaine.